



**Bien chers tous,  
L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter  
de joyeuses fêtes et une très bonne année 2021.**

**N**ous devons rester vigilants face à cette crise sanitaire qui dure mais aussi conserver, sous les formes les plus adaptées, **les liens qui nous unissent**. La municipalité est à vos côtés et en particulier des plus vulnérables ou isolés pour passer cette épreuve. N'hésitez pas à nous solliciter si nécessaire.

Nous espérons comme vous que 2021 verra la situation s'améliorer et que **nous pourrons à nouveau nous réunir** sans crainte et partager les événements qui jalonnent la vie du village.

Dans ce contexte la municipalité continue d'assurer la gestion du quotidien, la poursuite de ses activités et la mise en place de ses projets. Voici quelques nouvelles de ces dernières semaines.

Nous remercions au nom des enfants du village **Le Comité des Fêtes** pour la distribution de friandises qu'il a organisé avec le concours d'Adrien du Veilleur d'Urval. Merci aussi aux **Paniers d'Urval** qui continuent de rendre service et d'animer la vie du village grâce aux activités momentanément interrompus et à la distribution de paniers toujours utile en ces temps de confinement.

Bravo aussi à l'association les Paniers d'Urval pour sa victoire au budget participatif avec l'initiative **Nat'Urval** portée par **Anne Rougier**.

Éloi Compoint  
MAIRE D'URVAL

Nous remercions **Jean-Noël Quintois** pour la réalisation de notre "forêt de Noël" **décorée avec les enfants du village**.

## Obsèques



Le conseil municipal, réuni le 4 décembre 2020 a observé une minute de silence en mémoire de **René Empenat** (conseiller municipal de 1971 à 1977). Ses obsèques ont eu lieu le même jour à Urval.

## Plan d'occupation des sols

**A compter du 1er janvier 2021** le P.O.S. d'Urval est remplacé par le Règlement National d'Urbanisme en attendant la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, en cours d'élaboration pour l'instant par la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord.

## Internet et téléphonie mobile

La municipalité continue les démarches afin d'améliorer la qualité du réseau Internet et téléphonie mobile. La mise en place d'une antenne 4G en remplacement de la 3G est imminente et devrait sensiblement améliorer le débit Internet via les routers 4G (box 4G utilisant le signal GSM des téléphones mobiles).

## Jardin du presbytère

La municipalité proposera dès janvier en collaboration avec l'association happycultors des **cours gratuits** de permaculture et agriculture biologique dans les jardins du presbytère. Sous forme de 8 ateliers d'une durée de 3 heures le samedi après-midi entre janvier prochain et octobre, un potager sera réalisé permettant à chacun d'acquérir les connaissances de ces nouvelles formes de cultures respectueuses de l'environnement. Une information vous sera envoyée très prochainement.



## Projet Nat'Urval



“L'association les Paniers d'Urval au travers des mercredis et des ateliers pédagogiques Nat'Urval souhaite porter des projets sur la connaissance du patrimoine naturel. Les promenades intergénérationnelles du mercredi permettent une (re)connexion à la nature environnante en l'explorant, en la découvrant et en l'admirant. Des intermèdes littéraires et artistiques ponctueront ces promenades.

Quant aux ateliers, ils sont un moyen de se mettre en action notamment par la construction d'objets (nichoirs, de refuges à insectes...) par la plantation de végétaux ou encore par la création manuelle (herbiers, couronnes ...).”

Projet lauréat du Budget Participatif de la Dordogne, Information complète sur [www.lespaniersdurval.org](http://www.lespaniersdurval.org).

## Destruction des nids de frelon



La multiplication de ces prédateurs pour les abeilles met en danger l'ensemble de l'équilibre de la nature. Urval, à son échelle, souhaite prendre part au combat contre cette menace pour l'avenir. Les Urvalais ou propriétaires de terrains sur la commune d'Urval sont invités à signaler à la mairie la présence de nids de frelons. La municipalité fera détruire ces nids et prendra à sa charge les coûts de cette destruction à hauteur de 100 € par nid. (Les nids doivent se trouver sur le territoire de la commune et la destruction doit être à l'initiative de la commune pour bénéficier de cette prise en charge).

## Fissures bâtiments, gonflement argile et sécheresse

Il a été signalé à la mairie des désordres dans les bâtiments liés aux épisodes de sécheresse de ces dernières années.

La commune déposera une déclaration de sécheresse dès janvier 2021 sur le site de la préfecture. Tous les propriétaires de bâtiments de la commune constatant des dégâts sont invités à le signaler en mairie afin de constituer un dossier concernant ces sinistres.

## Marianne du civisme

Nous nous étions collectivement, à juste titre, réjouis de la bonne participation lors des dernières élections municipales. En effet, la commune d'Urval est Lauréate sur 161 communes du département dans la catégorie de 101 à 250 inscrits. Notre village remporte LA MARIANNE DU CIVISME avec un taux de participation de 92,75%. Ce trophée est remis par l'association des anciens maires et adjoints de la Dordogne.